

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU JEUDI 27 JANVIER 2011

Présents :

- Mr Duranton, adjoint.
- Mmes Hupont, Seince, Giraudeau, Froget, Leblois, Poirier, Louiset, Pauly, Mignot, Landemaine, représentantes des parents d'élèves.
- Mmes Maugeais, Halley, Lavandier, Beignet, Vivès, Lemonnier, Paulet, Belleil, Perceveau ; Mrs Romier, Rousseau, Velier, Amiot, professeurs des écoles.
- Mr Daiguson, DDEN
- Invité : Mr Thibault agent communal en charge de la surveillance de cantine

Excusés

- Mr Fabius IEN
- Mme Bolze, conseillère municipale
- Mme Députier, maîtresse spécialisée
- Mme Herbert, représentante des parents d'élèves

Mr Amiot propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

1) Projet d'école 2010-2014

Mr Amiot informe le Conseil que le projet d'école a été validé par l'inspection départementale et qu'il est entré en application suivant les objectifs prioritaires retenus à savoir :

- Amélioration de la prise en compte de la diversité des élèves ou personnalisation des parcours. L'accent sera mis sur la prévention au cycle II ainsi que sur la mise en cohérence des aides apportées tout au long du parcours scolaire de l'élève.
- Maîtrise de la langue. Mise en place de temps d'échanges permettant la valorisation de la syntaxe et un travail sur le vocabulaire. Investissement de textes appartenant au patrimoine de la littérature française à travers des projets culturels et artistiques.
- Maîtrise des principaux éléments mathématiques. Mise en place de situations permettant aux élèves d'adopter une posture de « chercheur ». Recours à la manipulation afin de mieux passer à la représentation mentale.

Mr Amiot précise que cette liste n'est pas exhaustive et qu'elle ne décline qu'une partie du projet.

2) Dispositions envisagées dans le cadre de la modification d'accès à l'école.

Mr Amiot rappelle que dans le cadre du projet de construction du deuxième module de classes, une modification de l'accès à l'école est inévitable et doit faire l'objet d'une étude approfondie.

A ce titre, il demande à Mr Duranton de confirmer les dates évoquées lors du premier Conseil d'école.

*Mr Duranton confirme que l'installation du chantier débutera au retour des vacances de Pâques.*

Mr Amiot dresse une liste des aménagements à prévoir dans le cadre de ces modifications

soulignant notamment le nécessaire prolongement de la piste cyclable et des bornes en plastique la protégeant.

Il souhaite également qu'une rencontre soit organisée avec les riverains afin de les informer des aménagements provisoires envisagés.

D'autre part, il souhaite qu'une autre solution soit étudiée, solution de contournement de la cour en gravier permettant de conserver l'entrée à l'endroit actuel. Un plan est distribué.

*Mr Duranton répond que la question sera posée à l'architecte qui décidera de la pertinence de cette proposition.*

### 3) Modalités d'inscription à la cantine

Mr Amiot rappelle au Conseil que des modifications ont été proposées dans le but de répondre à un problème de sécurité et que des améliorations sont toujours envisageables.

Le principe retenu s'appuie donc sur une inscription émanant des familles par l'intermédiaire des fiches mensuelles. Les modifications apportées sont prises en compte lorsqu'elles sont consignées par écrit dans le cahier de correspondance des enfants.

Le principe de facturation n'est pas remis en cause à savoir que seuls les repas pris par les enfants sont facturés.

*Mr Duranton ajoute que ce système permet à la société de restauration de mieux gérer les quantités de nourriture et que ces dispositions vont être étendues aux autres écoles de la commune. Néanmoins il s'avère que ce système génère un surplus de travail et que des améliorations doivent être envisagées. Pour ce faire, il propose que les inscriptions ne soient plus mensuelles mais prennent en compte une durée allant d'une période de vacances à une période de vacances et ceci afin de gagner du temps au niveau des saisies.*

Mr Amiot s'inquiète de la difficulté pour les familles à prévoir des inscriptions pour une telle durée sachant que certains parents ne connaissent leurs plannings de travail que tardivement et qu'ils ne peuvent déjà pas s'engager pour une période de un mois. Il souhaite donc que la proposition soit expliquée aux familles par l'intermédiaire d'un document émanant de la mairie.

Pour information

120 enfants mangent régulièrement à la cantine.

111 enfants mangent occasionnellement.

36 enfants n'y mangent jamais.

Mme Halley ajoute que pour les classes de cycle II, ce système demande plus de temps, environ 15 minutes pour vérifier les modifications apportées dans les cahiers.

### 3) Conseil des enfants

Réuni en début d'après midi, le Conseil des enfants a débattu de la vie de l'école. Mr Amiot a retenu quelques observations et les présente au Conseil d'école.

- la vente de pâtisseries se déroulera désormais l'après midi car les enfants ont observé qu'ils n'avaient plus faim en arrivant à la cantine. De plus ils souhaitent que cette vente se déroule à un moment où les classes ne se déplacent pas en sport. Mr Amiot leur a donc proposé l'après midi du jeudi. La prochaine vente de pâtisseries se déroulera donc jeudi 24 février après midi.
- Table de ping-pong. Les enfants se plaignent qu'un certain nombre d'entre eux ne respectent pas le matériel et continue à jeter les raquettes dans la boîte de rangement. Cependant ils observent que des progrès ont été effectués depuis que les responsables (3 élèves de CM2) s'attachent à faire en sorte que les règles soient respectées. Mr Amiot a

pris acte de ces progrès et observent lui même une évolution dans les comportements. Il leur propose donc de doubler le nombre de responsables afin de faciliter la tâche de ces derniers. Quant au tournoi de ping-pong Mr Amiot demande le temps d'y réfléchir.

- Les enfants demandent à nouveau des panneaux de basket. Mr Amiot leur propose de s'informer sur les normes en vigueur afin de voir s'il serait possible d'en installer une fois que la cour B aura été refaite après les travaux.
- La cantine a également été l'objet de remarques :
  - on a pas le choix au niveau des entrées.
  - les sacs poubelles ne sont pas dans les poubelles, il est donc difficile d'y mettre les déchets.
  - certains plateaux ne sont pas propres quand on les prend.

Cependant et en conclusion, à la question « Pensez-vous que la qualité de la nourriture s'est améliorée ? », 2/3 des enfants ont répondu « oui » et 1/3 des enfants pensent que c'est pareil.

*Mr Duranton prend acte de ces observations et ajoute que si les enfants mangent dans des assiettes en plastique, c'est parce que le lave vaisselle est en panne à cause d'une pièce défectueuse et qu'il devrait être réparé très prochainement.*

#### 4) Questions des parents

- Horaires d'ouverture de l'école. Mr Amiot a relayé cette observation près de l'équipe enseignante qui veillera aux horaires d'ouverture du portail. Il ajoute dans le même état d'esprit qu'il serait également souhaitable que les arrivées des enfants ne s'étalent pas après l'heure de rentrée en classe comme c'est parfois le cas.
- Bilan sur le nouveau système d'inscription à la cantine. (déjà traité)
- Aspect « sophistiqué » des repas. *Mr Duranton convient que la nouvelle société de restauration propose des accompagnements un peu plus élaborés (repas à thèmes) et qu'une réunion se tiendra prochainement afin de faire un bilan de satisfaction. La remarque sera donc prise en compte dans la prochaine discussion.*
- Points services. Mr Thibault, initiateur de ce système, rappelle que cette initiative a pour but de responsabiliser les enfants tout en leur permettant de recevoir une petite récompense. Il observe que les enfants jouent le jeu et prennent cette tâche avec sérieux. Il pense même que cette responsabilisation a permis de canaliser certains d'entre eux qui se montraient agités. *Mr Duranton souligne que la mairie soutient cette initiative et y contribue par l'achat des récompenses.*

#### Questions de l'équipe éducative

- *Internet dans les classes. Mr Duranton informe le Conseil que la décision n'est pas prise et qu'une réflexion est toujours en cours quant à la meilleure solution de connexion. Il souhaite d'autre part qu'une réflexion soit menée sur la pérennité de la salle informatique sachant que cette option n'est plus privilégiée par le ministère qui encourage aujourd'hui l'installation des ordinateurs dans les classes.*

Mr Amiot pense également qu'une réflexion doit être menée sur ce sujet et que l'absence de personne compétente pour gérer la salle nuit à son utilisation. En effet, Laëtitia et Élodie se sont succédées pendant 4 ans dans cette tâche mais la non reconduction de ce type de contrat fait qu'aujourd'hui le temps manque pour la gestion matérielle de ce type d'équipement. Néanmoins, l'équipe pédagogique s'accorde à souligner l'intérêt d'avoir la connexion internet dans chaque classe.

- Augmentation de la subvention « fournitures scolaires »

Mr Amiot souhaite une augmentation de cette subvention afin de couvrir les dépenses liées à l'utilisation des technologies nouvelles (imprimantes) sachant que l'école ne reçoit plus de documents « papier » émanant de l'inspection académique.

*Mr Duranton observe que cette subvention n'est pas complètement utilisée et que cette dotation connaît des ajustements indexés sur l'inflation.*

- *Panneau de l'école. Mr Duranton informe le Conseil que suite à un examen par les services techniques, la décision de ne pas entretenir le panneau a été prise. Cette décision a été motivée par le fait que le panneau est déjà trop abimé et que les matériaux utilisés (le bois) ne sont pas compatibles avec son exposition en extérieur.*

*Il propose donc qu'un nouveau panneau soit créé et réalisé avec des matériaux qui résisteront mieux aux contraintes des intempéries.*

Mme Lemonnier, coordonatrice du projet, manifeste sa déception et souligne qu'un entretien complet est réclamé depuis longtemps. Elle termine en rappelant que ce panneau était un vœu formulé par la municipalité et que les enfants s'étaient investis dans cette réalisation.

- *Aménagement du parking de la rue d'Anjou. Mr Duranton informe le Conseil qu'après la démolition du muret, l'aménagement de l'espace dégagé est en cours afin de permettre aux bus de stationner en toute sécurité. Une réunion est prévue le vendredi 28 janvier afin d'étudier les modifications à apporter.*
- *Salle de restauration. Mr Duranton informe le Conseil que la municipalité ne recevrait pas de subvention dans le cadre de la construction d'une garderie et que ce projet n'est pas envisagé.*

Mr Amiot précise que dans son esprit il s'agit de concevoir une salle polyvalente, servant à la fois de garderie et de restaurant scolaire. Cette réflexion est la conséquence d'un constat fait par l'équipe pédagogique, constat établissant que la salle polyvalente n'est que très peu utilisée pour les arts plastiques compte tenu du fait qu'elle doit être mise à la disposition de la garderie dès 16h30.